

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 26 (1923-1924)
Heft: 11

Artikel: La situation economique de la Belgique
Autor: Hautain, Fernand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-748407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

Jamais la question des changes n'a été à l'ordre du jour comme elle l'est en ce moment. La chute rapide et profonde du franc français et du franc belge, puis leur redressement brusque ont fait l'objet de commentaires sans nombre. A parcourir les journaux de tous les pays du monde, on a l'impression qu'une bataille, sourde et dans l'ombre mais sans merci, s'est livrée et se poursuit encore. . . . De toutes les conclusions que l'on essaie de dégager des folles variations de notre change, il en est une à tout le moins qui paraît incontestable: la chute du franc belge a été provoquée, pour une part prépondérante, par des facteurs d'ordre psychologique ou politique, indépendants des véritables influences économiques.

A maintes reprises, nous avons insisté sur l'amélioration qui s'était produite dans la qualité du franc belge, envisagé sous l'angle purement monétaire. La réserve métallique de la Banque Nationale de Belgique n'a cessé de s'augmenter, lentement certes, mais avec une continuité digne de remarque; l'or seul est passé de frs. 189,114,000 le 31 décembre 1911 à frs. 266,406,000 le 31 décembre 1919 et à frs. 270,487,000 le 13 mars 1924; et il est bon de souligner qu'il s'agit, dans ces évaluations, de francs-or.

D'autre part, la dette de l'Etat envers la Banque, contractée immédiatement après l'Armistice pour effectuer le retrait des marks allemands, a été réduite, à ce jour, de frs. 500,000,000 et ramenée à frs. 5,300,000,000. Le papier-monnaie qui correspondait à cette avance a été remplacé par de véritables billets de banque, émis en contrepartie d'opérations commerciales. C'est ainsi que les effets correspondant aux opérations normales de la Banque comptent en ce moment (13 mars 1924) pour 21,60% dans la couverture des billets, alors qu'ils ne représentaient que 12,02% le 10 mars 1921.

Mais dans la détermination de la valeur d'une monnaie, les facteurs de ce genre ne sont pas les seuls, ni peut-être, en certaines circonstances, les plus importants. Suivant l'heureuse expression d'un article du *Times* (15 mars 1924): « il est théoriquement évident qu'un pays dont la balance des paiements

et le budget sont en équilibre, possède l'assurance virtuelle de regagner le contrôle de son change ». Examinons brièvement si la Belgique est en bonne voie de réaliser ces deux conditions générales, qui doivent rendre à sa monnaie un rang digne d'elle.

On oublie souvent d'apprécier à sa juste valeur l'effort fiscal qui a été accompli par la Belgique depuis la guerre. Certes, la charge de l'impôt par tête d'habitant est plus lourde encore dans certains autres pays, en Angleterre par exemple, que chez nous, absolument parlant. Mais l'on sait que, pour estimer équitablement l'effort que fournissent deux pays, on ne peut comparer les chiffres bruts; il faut faire entrer en ligne de compte bien d'autres éléments, et notamment la richesse totale et la charge au point de départ. A un autre point de vue, le fait que la marge contributive n'est pas épuisée en Belgique nous permet de tabler sur des réserves fiscales pour l'avenir. Mais cela dit, on peut juger par ces quelques chiffres du chemin parcouru: alors que le total des impôts perçus en 1913 ne dépassait pas frs. 384,000,000 et francs 566,000,000 en 1919, les prévisions pour 1924 atteignent frs. 2,788,000,000 et elles seront presque sûrement dépassées. La proportion vis-à-vis de 1913 est à peu près de 7 à 1.

Le budget ordinaire de la Belgique, tel qu'il avait été établi pour 1924, se trouvait en équilibre. Le point sombre de la situation résidait dans le budget des dépenses recouvrables. Celui-ci comprend, en dépenses, les sommes que nous devons consacrer à la restauration des ruines causées par la guerre; en recettes, on n'y trouve que les versements éventuels de l'Allemagne au titre des Réparations, et les produits de l'emprunt.

Comprenant la nécessité de faire un nouvel effort pour rapprocher de l'équilibre le budget total, le Gouvernement annonça, à la fin du mois de février, le dépôt d'amendements réduisant les dépenses de frs. 1,012,000,000; la grosse masse de ces compressions, soit frs. 766,000,000, porte sur le budget des dépenses recouvrables.

Le nouveau ministère, qui vient de se reconstituer sous la Présidence de M. Theunis, a pour but premier, à l'intérieur,

l'assainissement de nos finances. La déclaration ministérielle qui a été lue au Parlement aujourd'hui même, 18 mars 1924, annonce un programme énergique:

« Il est indispensable, a dit le Premier Ministre, que, pour le budget de 1925, le pays couvre par ses recettes ordinaires la totalité des intérêts des capitaux empruntés pour la restauration, ainsi que les pensions aux victimes militaires et civiles de la guerre. Autant qu'il est possible de fixer dès à présent un chiffre pour l'année 1925, il faudra, pour atteindre ce but et pour pourvoir aux répercussions que la cherté de la vie exercera sur notre budget, prévoir environ 400 millions de ressources nouvelles. De cette façon, les versements de l'Allemagne et la contrevaletur de ses livraisons en nature pourront être exclusivement affectés aux dommages non encore réparés, à la réduction de notre dette flottante et aux remboursements à l'institut d'émission.

.....
Ce sacrifice rétablira définitivement le crédit de la Belgique, car notre équilibre budgétaire sera indépendant de versements dont les montants et les dates ne peuvent être fixés avec précision.

.....
Nous espérons que le Parlement approuvera ces projets d'impôts de même que toutes autres mesures que le Gouvernement croira devoir lui proposer pour accélérer le remboursement de notre dette à la Banque Nationale ».

Tout esprit impartial reconnaîtra, à de tels signes, que le budget belge s'achemine sûrement vers l'équilibre complet et définitif, même s'il doit supporter lui-même la charge des Réparations.

Enfin et surtout, il est réconfortant de constater avec quelle clarté et quelle unanimité les signes habituels du mouvement économique mettent en relief le relèvement progressif de notre pays.

D'après les chiffres du Commerce extérieur de la Belgique (Union Economique Belgo-Luxembourgeoise), pour le mois de décembre 1923, nos exportations se sont élevées à francs 1,050,603,000 contre frs. 488,004,000 au début de l'année 1923; de même, nos importations, aux dates correspondantes, se sont chiffrées par frs. 1,297,983,000 contre frs. 931,214,000; le déficit mensuel de la balance commerciale se trouvait donc ramené de frs. 443,210,000 en janvier 1923 à frs. 247,380,000 en décembre 1923.

Certes, notre balance commerciale reste déficitaire, comme l'est régulièrement celle de tous les pays riches et avancés.

Mais il est intéressant de souligner que les exportations de produits fabriqués — c'est-à-dire le fruit de notre travail — l'emportent sur les importations, et cela de façon croissante; cet excédent était en effet de 1,178,138 tonnes en 1921, de 2,305,420 tonnes en 1922 et de 2,820,612 tonnes en 1923; ces données sont encore bien plus significatives si on les exprime en francs: frs. 298,918,000 pour 1921; frs. 639,009,000 pour 1922 et frs. 1,859,714,000 pour 1923.

La production mensuelle des principaux produits, calculée en tonnes, dépasse sensiblement en 1923 celle des deux années précédentes et elle monte de mois en mois au cours de cette dernière année. Ainsi en est-il notamment pour le zinc, qui passe de 4370 tonnes (juin 1921) à 10,650 tonnes (janvier 1923) et à 13,940 tonnes (janvier 1924); pour la fonte: 68,000 tonnes (juin 1921) à 165,000 tonnes (janvier 1923) et à 208,000 tonnes (janvier 1924); pour l'acier brut: 118,000 tonnes (juin 1921) à 169,000 tonnes (janvier 1923) et à 224,000 tonnes (janvier 1924); pour les aciers finis: 63,000 tonnes (juin 1921) à 154,000 tonnes (janvier 1923) et à 200,000 tonnes (janvier 1924), et ainsi de suite.

Le chômage a été réduit à des proportions que l'on peut considérer comme un minimum pratiquement inévitable: alors qu'il y avait encore 204,119 sans-travail en mai 1921, il n'en restait plus que 23,669 en janvier 1924.

Le mouvement du port d'Anvers a plus que doublé par rapport à l'année 1919; et il est notablement plus animé qu'en 1913; en 1923, il y est entré 9351 navires jaugeant 17,349,098 tonnes contre 7056 navires avec 14,146,819 tonnes en 1913.

Les Chambres de compensation en 1923 ont traité 3,125,877 pièces représentant un total de frs. 191,647,393,000, alors que les chiffres correspondants en 1921 n'étaient respectivement que de 1,746,581 et frs. 105,150,655,000.

Bref, de quelque côté que l'on se tourne, la réponse est encourageante et grosse de promesses.

Or, il ne faut point perdre de vue que la Belgique, laissée presque complètement à elle-même, a, par ses seules forces, relevé déjà une bonne partie de ses ruines. A la fin du mois d'octobre 1923, il y avait 593,584 demandes, introduites en

vue d'obtenir des indemnités pour dommages aux biens, qui se trouvaient réglées définitivement et 94,364 à titre provisoire. L'on peut dire que les plus importantes et les plus intéressantes au point de vue du relèvement du pays avaient reçu une solution. Les sommes ainsi allouées atteignaient francs 8,300,669,914.50, sur lesquels frs. 5,818,030,679.76 avaient été effectivement payés à cette date. Quant aux dommages aux personnes, sur 253,859 demandes introduites, 250,394 avaient été définitivement liquidées au 31 octobre 1923.

L'on comprend sans peine qu'un tel effort ait tendu à l'extrême limite les forces financières de la Nation. Mais en même temps, on se rend compte que les régions, naguère dévastées et quasi reconstruites aujourd'hui, ont repris leur rôle dans la grande partie que livre le pays pour se libérer des misères de l'après-guerre; notre industrie, pourvue d'un matériel renouvelé, animée d'un esprit vif et ardent, recommence la lutte à armes égales avec ses redoutables concurrents. En somme, c'est seulement maintenant que les bons effets des efforts déployés depuis quatre ans pour effacer les traces de la guerre, vont se faire sentir, de plus en plus heureusement.

Et puis, nous pouvons dire, qu'au milieu des déceptions dont nous avons été abreuvés depuis l'Armistice, nous avons pourtant trouvé de précieux motifs de réconfort: les espoirs que nous avions mis dès avant la guerre dans le nouveau bassin houiller de la Campine, et dans notre Colonie se sont trouvés largement dépassés par une réalité que les plus optimistes mêmes n'avaient pas osé entrevoir.

Sait-on qu'il y a actuellement en Campine six charbonnages parfaitement outillés, dont l'exploitation est facilitée par la puissance des veines et la pureté du charbon, et dont le rendement s'accroît de mois en mois? Pour le seul charbonnage de Winterslag, la production était de 12,000 tonnes par mois (moyenne) en 1919 et de 21,000 tonnes en 1920. Elle passait à 30,000 tonnes pour le mois de janvier 1922 et à 67,000 tonnes pour juin 1923.

Nous nous contentons de rappeler d'un mot la floraison d'entreprises nouvelles qui a surgi en Campine: usines à zinc, usines traitant les minerais importés du Congo (radium et

cuivre), usine de fabrication du verre, usines de produits chimiques, de ciment, etc. qui toutes ont un équipement moderne et accroissent régulièrement leur production.

Quant au Congo, nous commençons seulement à nous rendre compte des richesses de tout ordre, agricoles et surtout minières, qu'il tient en réserve pour nous. Grâce à notre colonie, nous avons conquis la maîtrise du marché du radium; et nous sommes en passe d'arriver au premier rang parmi les grands producteurs de cuivre du monde entier. Les gisements diamantifères découverts dans le Kasai sont d'une richesse extraordinaire. La culture du coton commence à donner des résultats extrêmement encourageants. Les mines d'or de Kilo-Moto nous ont procuré, en 1923, 3146 kg du précieux métal, contre 2311 kg en 1922.

Et l'on s'imaginerait que des difficultés passagères de politique internationale — dont la solution d'ailleurs paraît, sur le point d'être acquise — ou bien des manœuvres d'aigrefins internationaux, pourraient ébranler une confiance basée sur de tels arguments? Ce serait folie que de le croire.

Sans doute, nous ne sommes pas au bout de nos peines. La cicatrice que nous gardons de la guerre n'est pas fermée encore et l'effort que nous avons fourni a pu nous essouffler quelque temps.

Mais notre peuple s'est ressaisi; les atouts que la Destinée lui a mis en main, il saura s'en servir à bon escient, avec son indomptable persévérance; et il reprendra, par lui-même, la place qu'il occupait jadis dans le groupe des grandes puissances économiques du monde.

BRUXELLES

FERNAND HAUTAIN

Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique